



 usafardiaspora@gmail.com

 @AAfarDiaspora

 American Afar Diaspora - AAD

Report on Brutal Drone Attack on Civilians at the Djibouti-Ethiopia Border by Djibouti Government

We write to bring your urgent attention to a grave human rights violation on **January 30, 2025**, just after sunset, at the **Djibouti-Ethiopia border**. A Djiboutian military drone strike targeted innocent Afar pastoralists in the Siyarou and Eli-Dar areas, resulting in multiple civilian deaths and severe injuries. This attack devastated Afar families engaged in their traditional nomadic way of life, tending to their livestock, which is their primary means of survival.

Casualties and Injured Individuals

Deceased (Died Instantly at the Scene):

1. Gamma Ali Orbiss
2. Kako Ali Orbiss
3. Mohamed Aydahis
4. Ali Mohamed Kako
5. Aisha Baddul Ali

Injured and Later Passed Away in the Hospital:

1. Mohamed Houmed Ali
2. Daoud Louback Hamadou
3. Gohar Ali Omar

Currently Hospitalized and in Critical Condition:

- Mayram Mohamed Abdallah
- Fatouma Ali Ahmed
- Ali Mohamed Ali

Background on the Afar People and the Region

The Afar are an indigenous Cushitic-speaking ethnic group inhabiting the arid and semi-arid regions of Ethiopia, Djibouti, and Eritrea (Dankalia). Renowned for their resilience and deep connection to their land, the Afar have maintained a nomadic way of life for centuries, relying on seasonal migration to access water, pasture, and food for their livestock. This mobility is essential for their survival, as the harsh environment of the Horn of Africa requires adaptive strategies to cope with droughts and resource scarcity.

Traditionally organized into clans, the Afar have a rich cultural heritage. Their social structures emphasize kinship, customary law (*Madaa*), and self-governance. Despite their long-standing presence in the region, they have often faced political marginalization, economic neglect, and territorial disputes, mainly because modern state borders have restricted their movement.

This drone strike indiscriminately targeted Afar pastoralists, who were engaged in their age-old livelihood. Such an attack is not only an act of violence but also a direct assault on their way of



Advocacy - Representation - Empowerment



life, dignity, and fundamental human rights. It exacerbates existing vulnerabilities and threatens the very existence of a people who have, for generations, thrived through adaptation and communal solidarity.

Call for International Attention and Fair Media Coverage

These events have been reported by multiple sources on the ground and covered by media outlets, including:

- **Addis Standard** – [Report on the Drone Attack](#)
- **Horn Observer** – [Coverage of the Attack](#)
- **Addis Standard** – [Djibouti Defense Ministry's Acknowledgment](#)
- **Garowe Online** – [Drone Attack Details](#)
- **Voice of America (VOA)** – [Report on Civilian Casualties](#)
- **The Reporter Ethiopia** – [Analysis of the Incident](#)
- **APA News** – [Casualty Report](#)
- **Agence France-Presse (AFP)** – [Coverage of the Attack](#)
- **Radio France Internationale (RFI)** – [Report on the Attack](#)

On February 1, 2025, the Djiboutian regime acknowledged civilian casualties caused by the drone strike through a communiqué issued by the Ministry of Defense, further underscoring the severity of this violation. However, while the communiqué claimed the attack targeted terrorists, it failed to specify any armed group, contradicting multiple independent reports confirming that all victims were Afar civilians.

Local sources, such as the Horn Observer and Addis Standard, have reported that no terrorist groups were present in the affected area. Despite admitting to civilian casualties, the Djiboutian government has neither offered condolences nor assisted the affected families, who had to retrieve and bury their loved ones on their own.

To further intimidate the local population, additional military forces were deployed to the border, adding distress to mourning communities. Many survivors have fled to Eli-Dar in Ethiopia for safety, fearing further violence.

Humanitarian Crisis and Lack of Medical Assistance

Due to the remoteness of the area, injured victims did not receive immediate medical aid. They had to be carried on makeshift stretchers for hours before reaching any medical facility. Eventually, they were evacuated from Eli-Dar to Dubti Hospital in Ethiopia's Afar Regional State, highlighting the dire need for regional humanitarian support and intervention.

Demands for Justice and Accountability

This inhumane aggression against civilians cannot be ignored. We call upon the United States government, international human rights organizations, and regional authorities to:

1. Demand protection for Afar nomadic communities, whose mobility is essential for survival.



Advocacy - Representation - Empowerment



2. Provide humanitarian assistance to survivors and ensure immediate medical care for the wounded.
3. Condemn this unlawful targeting of civilians and uphold the fundamental rights of all affected communities.
4. Conduct an independent, transparent investigation into the attack and hold the perpetrators accountable.
5. Ensure international and regional intervention to prevent such atrocities from occurring again.

Supporting Evidence

We have attached official statements and press releases from human rights organizations and political parties condemning the Djiboutian military's actions on vulnerable civilians :

1. Communiqué from the Office of Minister of Defense of Djibouti (*page 4*).
2. Communiqué from from Ligue Djiboutienne des Droits de l'Homme - **LDDH** (*page 5*).
3. Press Release from the Association for the Promotion and Defense of Human Rights - **APDDH** (*page 6*).
4. Communiqué from the Bloc pour le Salut National - **BSN** (*page 7*).
5. Communiqué from Rassemblement pour l'Action, la Démocratie et le Développement Ecologique - **RADDE** (*page 8*).

Conclusion

The targeting of innocent Afar civilians through indiscriminate drone strikes is a blatant violation of human rights and international law. The international community must take immediate action to hold those responsible accountable and ensure justice for the victims.

Justice for the victims! Accountability for the perpetrators! Never again!

Sincerely,
American Afar Diaspora - AAD

République de Djibouti
Unité - Égalité - Paix

Ministère de la Défense Chargé
des Relations avec le Parlement

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



جمهورية جيبوتي
وحدة - مساواة - سلام

وزارة الدفاع المكلفة
بالعلاقات مع البرلمان

N° 071 /CAB/MINDEF

Communiqué

Djibouti, le 1^{er} Février 2025

Objet ; attaque de drones ciblant de groupes terroristes-dommages collatéraux

Dans la nuit du jeudi au vendredi 30 janvier, une attaque de drone a été menée contre un groupe terroriste à Addorta, localité djiboutienne située à environ 6 kilomètres près de la frontière avec l'Éthiopie

Ce site, identifié comme une base logistique et opérationnelle utilisée par des éléments terroristes, était sous surveillance depuis une semaine dans le cadre d'une mission de reconnaissance d'objectifs.

Le groupe terroriste présent sur cette base commettait des actions hostiles, notamment des infiltrations par trois itinéraires différents, constituant une menace potentielle pour nos postes avancés ainsi que pour les infrastructures stratégiques de Lac Assal. De plus, ils opéraient des actes de kidnapping ciblant des enseignants d'écoles rurales et menaçaient la sécurité du corridor Lac Assal-Tadjourah.

Suite à l'attaque, 8 terroristes ont été neutralisés sur place. Des dommages collatéraux ont malheureusement été signalés parmi les civils djiboutiens présents dans la zone. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de leur présence sur le site et une assistance humanitaire a déjà été dépêchée pour soutenir les personnes affectées par ce tragique incident.

Nous réaffirmons notre engagement à poursuivre nos efforts pour garantir la sécurité des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire national.





Djibouti le 04 Février 2025

Note d'information

BILAN !

APRÈS 5 JOURS DES ASSASSINATS PERPÉTRÉS PAR LE GOUVERNEMENT DJIBOUTIEN PAR L'USAGE DES DRONES TUEURS À SIYAROU, LA LDDH DRESSE LA LISTE DES VICTIMES CIVILES :

PERSONNES TUÉES

- _ GAMMA ALI ORBIS
- _ KAKO ALI ORBIS
- _ MOHAMED AYDAHIS
- _ ALI MOHAMED KAKO
- AICHA BADUL
- _ MOHAMED HOUMED ALI
- _ DAOUD LOUBACK HAMADOU
- _ GOHAR ALI OMAR

BLESSÉS

- MARIAM MOHAMED ABDULLAH
- FATOUMA ALI AHMED
- ALI MOHAMED ALI

LA LDDH CONDAMNE CES CRIMES CONTRE LES CIVILS A SYAROU.

Pour la LDDH
le Président
Omar Ali Ewado



L'humain au cœur de notre action

Association pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme
8 bis Place de Verdun, 51000 Châlons-en-Champagne

Châlons-en-Champagne, le 08 février 2025

Communiqué de presse

Djibouti : Des frappes de drones ont tué des civils,

Des frappes de drones effectuées dans la nuit du jeudi à vendredi 30 janvier 2025, par l'armée djiboutienne ont tué au moins 8 civils, dont trois enfants à Addorta, dans le sud-ouest du pays. Selon les informations recueillies auprès de plusieurs sources, plusieurs blessés sont également signalés.

Dans un communiqué publié par le ministère djiboutien de la défense, les frappes sont décrites comme « *ayant visé une base logistique et opérationnelle utilisée par des éléments terroristes* ». Le ministère reconnaît que ces opérations ont fait « *des dommages collatéraux, parmi des civils djiboutiens* »

Les autorités djiboutiennes doivent assumer leurs responsabilités au regard du droit international, qui exige de toutes les parties à un conflit armé qu'elles fassent la distinction entre civils et combattants et s'abstiennent de mener des attaques ciblées ou indiscriminées contre des civils.

Les autorités djiboutiennes doivent de toute urgence enquêter sur le processus de décision et l'exécution des frappes meurtrières de ces véhicules aériens sans pilote. Ces autorités doivent également faire preuve d'une plus grande transparence quant à leurs règles d'engagement concernant l'utilisation des drones.

Nous appelons la communauté internationale, les gouvernements et les organisations de défense des droits de l'homme à exiger une enquête indépendante sur ces frappes.

Nous exprimons notre solidarité avec les victimes civiles et leurs familles. Leur droit à la vie, à la dignité et à la justice doit être respecté. Nous souhaitons également un prompt rétablissement aux blessés.

L'APDDH continue de suivre de près l'évolution de la situation sur l'ensemble du territoire national.

Abdourazak Guedi

Président de l'APDDH

Communiqué de presse du BSN sur l'attaque meurtrière du 30 janvier 2025 contre des civils à Siyaru

Nous apprenons que, dans la soirée du 30 janvier 2025, un drone militaire djiboutien a attaqué plus d'une fois des civils à Siyaru, zone frontalière avec l'Éthiopie de la région djiboutienne de Tadjourah. Selon nos informations, cette attaque a fait au moins cinq morts et trois blessés.

Les civils tués sont : Gamma Ali Orbisso, Kako Ali Orbisso, Mohamed Aydahis, Ali Mohamed Kako, Aicha Badoul Ali. Les civils blessés dont certains grièvement sont : Maryam Mohamed Abdallah, Fatouma Ali Ahmed et Ali Mohamed Ali.

C'est la seconde attaque par drone militaire contre la population civile de Siyaru en un mois. Comme nous l'avons alors dénoncé, cette population a déjà été prise pour cible par drone militaire le 30 décembre 2024, sous prétexte de combattre le FRUD armé dans la zone.

Par communiqué daté du 1^{er} février 2025, le ministère djiboutien de la défense reconnaît ces faits en parlant de "dommages collatéraux".

Nous condamnons avec la plus grande force cette attaque meurtrière et odieuse ainsi que l'acharnement dont elle témoigne.

Nous exigeons une enquête indépendante sur toutes les attaques contre les civils de Siyaru et la punition des auteurs comme des commanditaires.

Nous appelons la communauté internationale, particulièrement les puissances ayant une base militaire à Djibouti, à user de leur influence pour que cessent ces atteintes gravissimes aux droits humains à Djibouti.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes. Nous souhaitons également un prompt rétablissement aux blessés.

Les Djiboutiennes et les Djiboutiens doivent plus que jamais se mobiliser pour imposer le changement démocratique et l'État de droit dans ce pays.

La lutte continue, nous vaincrons.



Djibouti-Commune Boulaos-Cité Progrès-Tél : 21 34 80 30 /BP : 2877/E-mail : raddedjibouti@gmail.com

Djibouti, le 1er Février 2025

Communiqué de presse :

Le RADDE dénonce, condamne avec force la tuerie de civils au Nord du Pays et exige une enquête impartiale et indépendante

Par des sources concordantes et fiables, nous sommes informés et alertés d'une tuerie au Nord du Pays survenu durant le week-end. Des civils innocents dont des femmes ont été visés par un drone tueur de fabrication turque, le redoutable Bayraktar TB2, appartenant au régime de Djibouti réputé pour le massacre et la violence contre sa propre population.

Des photos des victimes dont des femmes nous ont été transmises. Nous avons pu constater un acte odieux et criminel.

Le RADDE :

- Dénonce et condamne avec force la tuerie des civils innocents dont des femmes.
- Dénonce le silence du gouvernement djiboutien sur cet acte odieux et criminel.
- Exige une enquête immédiate, impartiale et indépendante en vue de faire la lumière sur cet acte odieux et traduire les criminels devant la justice.
- Salue la vigilance et le courage des défenseurs des droits de l'Homme et de la société civile.
- Alerte la communauté et les organisations internationales sur cette nouvelle tuerie de civils innocents dont des femmes.
- Appelle les djiboutiens à l'unité d'actions non-violentes en vue de se débarrasser du régime autoritaire.

Le Président

Abdourahman Mohamed Guelleh TX

